

Sauvegarde de Malculineaalcon ou "Azuré des mouillères"

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Commune, CEN, ONF
- **Services de la collectivité associés** : Services techniques de la Commune
- **Budget** : Budget à établir en fonction des actions déterminées par les trois parties mais l'entretien annuel régulier est effectué par la commune (budget général communal).
- **Partenaires financiers** : CEN, Commune et Département lorsque la zone sera classée ENS (en cours)
- **Partenaires techniques** : CEN, ONF, ARB et Conseil départemental
- **Date de début du projet** : Janvier 2015
- **Date de fin** : Site fragile qui demande une attention permanente



OBJECTIFS

L'Azuré des Mouillères est un papillon protégé nationalement, « En danger critique d'extinction » à l'échelle régionale, ayant la particularité de réaliser une partie de son cycle de vie dans fourmilière dont les ouvrières nourrissent la chenille. Les œufs sont pondus sur les fleurs encore fermées de Gentiane pneumonanthe.

Le site des Chaumes communales de la Celle accueille la seule population de ce papillon dans le département du Cher, ce qui lui confère un caractère exceptionnel.

Un des autres intérêts forts du site réside dans la présence de prairies à molinie sur calcaire habitat d'intérêt communautaire. Cet habitat est en danger critique d'extinction en région Centre-Val de Loire.

Le site abrite de plus 10 espèces de flore patrimoniale. Trois sont protégées dans notre région et représentées par de très belles populations.

Une quinzaine d'espèces de faune protégées ou patrimoniales ont également été recensées sur le site.

Les interventions nécessaires à la sauvegarde de l'Azuré des mouillères et de son habitat sont assez délicates : les gentianes sont des plantes vivaces, avec une floraison assez importante après 3 à 5 ans. Lorsque le milieu s'assèche ou n'est pas entretenu, les populations tendent à disparaître.

L'objectif de cette action est donc la préservation de ce papillon patrimonial, de l'habitat dans lequel il se développe, et de toutes les autres espèces, rares ou non, qui y sont inféodées, en établissant un programme d'actions et une gestion conservatoire.

MESURES MISES EN ŒUVRE

En 2016, le Conservatoire d'espaces naturels et la Commune ont animé une journée citoyenne afin d'organiser la réouverture du milieu envahi par la fruticée. Les travaux de restauration réalisés lors du chantier bénévoles étaient composés de coupe manuelle de jeunes ligneux (bourdaine, frêne et prunelliers) pour rouvrir deux secteurs-clé dans la survie de la population. Des travaux d'entretien ont ensuite été réalisés par la Commune.

Le nombre et l'investissement des habitants lors de cette journée ont été le facteur déclenchant l'orientation de la politique communale vers la protection de son patrimoine naturel : Convention de partenariat 2020-2030 ONF-CEN-Commune pour la gestion conservatoire du site, Zéro produits phytosanitaires au niveau communal, Adhésion à la Charte paysagère du Pays Berry Saint Amandois, réalisation d'un IBC avec Nature18, , DUP du puits de captage du "Chauchis" en partenariat avec le syndicat d'eau, la mise en place de l'assainissement collectif.

Actuellement, il est convenu de l'entretien de l'espace reconquis par broyage en fin d'automne sur le site à Azuré des mouillères mais quelques questions restent en suspens :

- Faut-il restaurer le pastoralisme sur le site (ovins, caprins ou bovins) comme autrefois sur ces communaux (cela poserait des problèmes de clôtures notamment avec les chasseurs) ?
- Faut-il rouvrir davantage le milieu sachant que 60% du milieu est envahi par l'épine noire soit 5 ha ?
- Ne faut-il pas se soucier du problème de l'eau et anticiper les sécheresses futures ?

La convention de partenariat tripartite 2020-2030 et le fait que cet espace soit prochainement classé ENS par le conseil départemental va nous donner des moyens supplémentaires et nous permettre de réfléchir et répondre à ces questions afin d'envisager une sauvegarde du lieu vraiment à long terme.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Un suivi des populations d'Azuré des mouillères est réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels et Nature 18 depuis 2011. Il est composé d'un comptage régulier des individus volants, et de comptage des œufs pondus sur la gentiane.

Après un premier état des lieux réalisé en 2014, trois sessions de suivi ont été effectuées en 2016, 2017 et 2018 grâce à l'aide Nature 18 et de la Dreal CVL.

Depuis 2014, on observe une nette progression du nombre d'œufs d'Azuré de la gentiane et du nombre de gentianes pneumonanthes fleuries.

Dans le détail, cette augmentation est essentiellement due à la croissance des effectifs sur un secteur.

Coordonnées

La Celle

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Philippe Auzon, Responsable environnement

06 82 07 98 79

auzon.phil@orange.fr